



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-80

Séance du 18 octobre 2024

Date de convocation : 14/10/2024 L'an 2024, le 18 octobre à 9h30, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 10/17

Administrateurs votants : 15/17

Présents : 10/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 2/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme BLET ; M. BRUN ; Mme CABANNE ; M. GARNAUD ; Mme BECARD ; M. OREAL ; Mme MAUDUIT ; Mme LEVAVASSEUR et M. MUSSARD

Avaient donné pouvoir : M. DENIS à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à M. BRUN ; Mme DARIES à Mme LEVAVASSEUR ; M. FLEISCH à Mme BECARD ; Mme SERRA à Mme BLET.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY et M. PIERRE

Tome 1 - N°24-80 - OBJET : Adoption des tarifs des temps Bien-être.

Dans la perspective des prochaines inscriptions pour 2025, il revient au conseil d'administration d'adopter les tarifs des activités de Bien-être, proposées par le CCAS Résidences Schweitzer, Pasteur et à la Grange du Colombier.

Temps Bien-être :	2024	2025
Tai chi, Gi gong (Forfait cycle de 8 à 10 séances et tarif à l'unité)	37.00€ (3.70€)	39.00€ (3.90€)
Yoga (Forfait cycle de 8 à 10 séances et tarif à l'unité)	40.00€ (4.00€)	42.00€ (4.20€)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent les tarifs des temps bien-être.

Les membres présents signent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS

Et par Délégation

La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

